



RECUEIL

FR

OCTOBRE
2011

TRAVAILLER
ENSEMBLE À
PROTÉGER LA
BIODIVERSITÉ
EN FRANCE



Conservation

Eau

25 ans d'engagements
pour une Loire Vivante:
un exemple international



50 ANS
D' ACTIONS

AU SERVICE
DE LA PLANÈTE

LOIRE VIVANTE :

UNE BELLE DYNAMIQUE POUR UN FLEUVE LIBRE !

Dans la jeune histoire de la protection de l'environnement en France et en Europe, un **réseau informel** d'associations, de scientifiques et de citoyens, **Loire Vivante** a su proposer, dès 1986, face au projet d'aménagement de l'ensemble d'un fleuve, une réponse innovante, globale, crédible et coordonnée à l'échelle d'un bassin, accompagnée de propositions alternatives pour protéger un **capital naturel européen exceptionnel**. C'est une première en France, riche de promesses.

Mais Loire Vivante, c'est plus qu'un réseau autonome et informel. C'est une idée, une vision, un projet, un fonctionnement ouverts aux adaptations et transformations nécessaires. C'est aussi une **dynamique souple**, soucieuse de coopération avec les autres acteurs pour promouvoir et mettre en œuvre les principes de **gestion durable des fleuves** nous permettant de retrouver leurs précieux **services écologiques** et de préserver leur **biodiversité menacée**.

Cette culture renouvelée de l'engagement, avec une préoccupation constante de **professionnalisation**, d'interaction avec les **acteurs économiques** et d'inscription de son action dans la **longue durée** a fait son originalité, sa force et sa cohérence. Elle a permis d'**ouvrir de nouveaux horizons**, après l'abandon du programme initial d'aménagements, en 1994. Avec sa capacité de relayer au niveau local les positions et propositions globales, cette initiative a su aller au-delà des enjeux sectoriels, dépasser les limites territoriales, les oppositions partielles. En s'internationalisant, avec la création d'**European Rivers Network (ERN)**, Loire Vivante, aujourd'hui coordonnée par **SOS Loire Vivante**, a élargi son champ d'action, renforcé sa capacité de veille et de proposition, tout en préparant le renouvellement générationnel.

Loire Vivante a réussi, c'est un honneur, à **influencer positivement les politiques publiques de gestion de l'eau et des rivières**. Il reste encore beaucoup à faire, tant les atteintes aux milieux aquatiques d'eau courante sont impressionnantes.

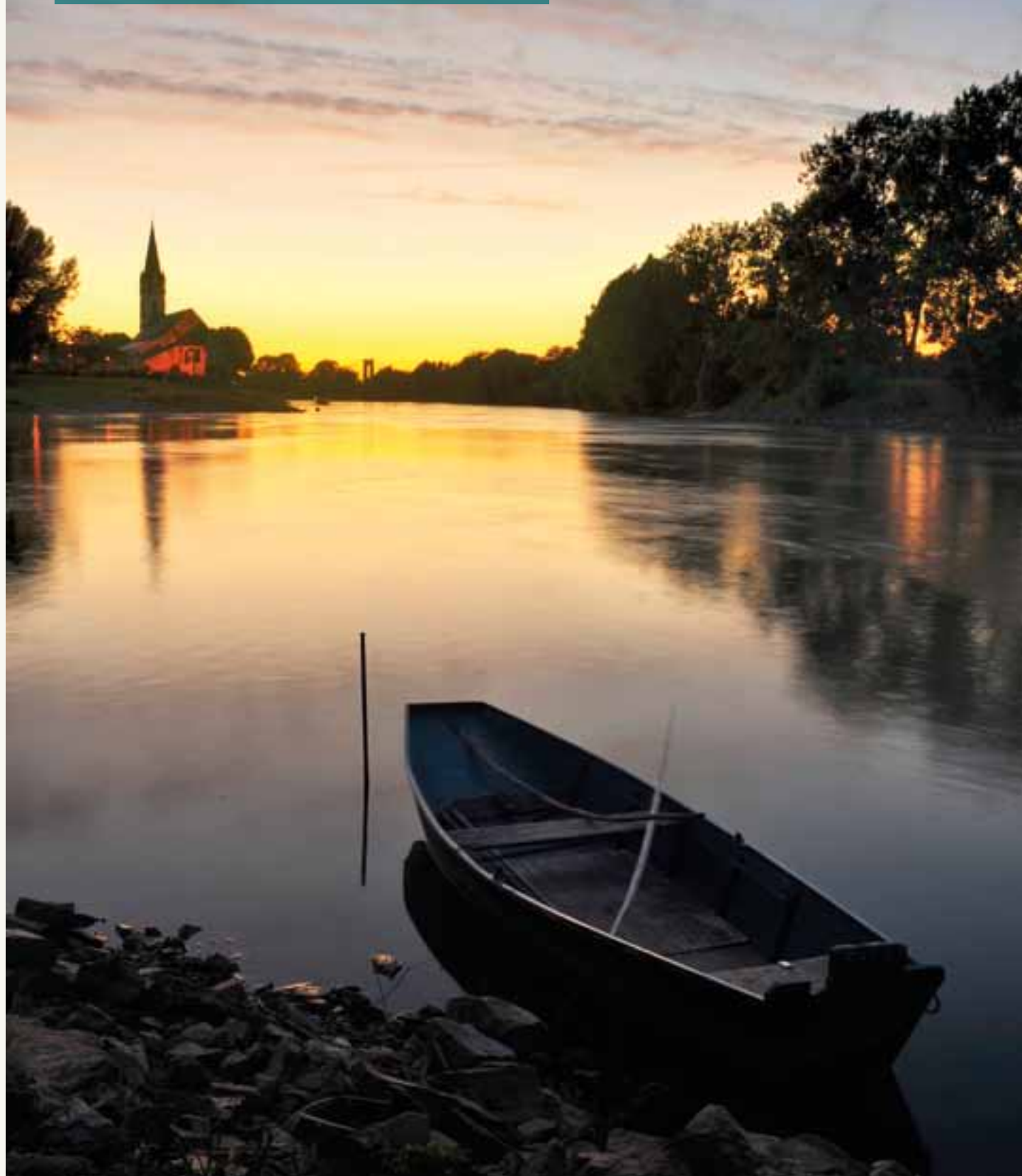
Pour la Loire vivante, pour les fleuves vivants, **soutenez-nous, rejoignez-nous !**
Merci.



« JE L'AIME, DIT-IL... » 🐼

« Je l'aime, dit-il, pour les courbes molles de ses rives, pour les grèves ardentes que le soleil fait trembler, les grèves mauves à l'ombre des osiers, les grèves bleues sous le clair de lune, pour la vive fraîcheur des courants qui dansent sur les galets roux, pour le mystère glauque des mouilles et pour les ablettes d'argent qui sautent près des bateaux lavoirs. »

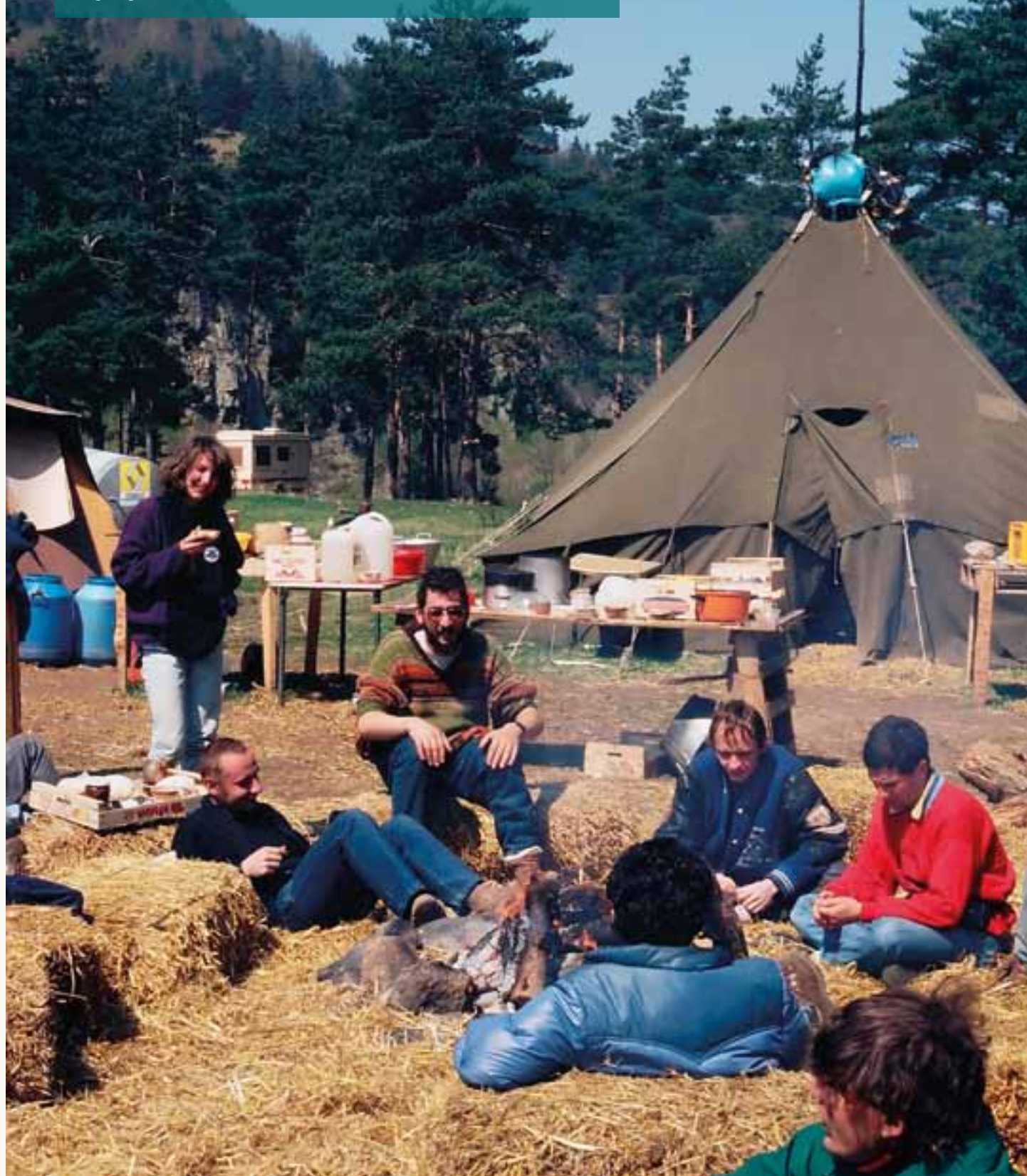
Maurice Genevoix
Rémi des rauches (1922)



CAMPER POUR PROTÉGER

Le 11 février 1989, dès l'annonce de la signature de la déclaration d'utilité publique du barrage de Serre de la Fare, en Haute-Loire, des citoyens du département, de l'Ardèche, de la Loire voisine, de la région parisienne, de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne, avec le soutien décisif de l'association Robin des Bois, ont pacifiquement bloqué le début du chantier et planté leurs tentes sur le site menacé.

L'occupation non-violente durera cinq ans, témoignage tranquille, joyeux et déterminé de la volonté du «petit peuple de la Loire» de sauver ce fleuve magnifique.



ÉDITO

I. AUTISSIER / S. ORRU

© WWF - MARTIN LEERS



25 ans d'engagements pour la Loire Vivante, cela se fête !

C'est au début des années 80 que sont apparues les premières alertes sérieuses sur le projet d'aménagement systématique de la Loire. De grands barrages avaient déjà été construits sur le fleuve et son bassin : Rochebut sur le Cher; Éguzon sur la Creuse; La Palisse, en Ardèche, tout près des sources du fleuve; Grangent, vers Saint-Étienne, le plus grand *barrage poubelle* de France; Villerest, en amont de Roanne, édifié malgré l'opposition déjà forte d'un mouvement écologiste naissant. La liste était déjà longue des ouvrages ayant artificialisé le *dernier fleuve sauvage d'Europe*, aménagé par ailleurs depuis plus de 1000 ans, tant par les premières digues construites par le roi d'Angleterre que par des châteaux audacieux, installés par les rois dans le *jardin de la France* et qui ont fait la réputation internationale de la douce Loire.

Tous les aménagements hydrauliques, digues, grands barrages, chevettes, seuils, ponts-canaux, avaient cependant été réalisés sans «faire système». La Loire avait donc gardé un caractère sauvage, c'est-à-dire libre, imprévisible, source d'une prodigieuse diversité naturelle que les autres fleuves avaient perdue depuis longtemps. Donc, quand quelques scientifiques et associations ont organisé à Tours des « Assises pour une Loire vivante », en 1980, pour commencer à penser les conséquences d'un aménagement systématique du fleuve, c'est bien au nom de la protection de ce caractère sauvage, de la nécessité des crues, des étiages, de ce qu'on appellera plus tard *l'espace de liberté*, qu'elles ont commencé à mobiliser leurs forces, leurs savoirs, leur culture.

En 1986, la charte signée entre l'État, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'EPALA (Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents) autorisait la construction de 4 grands barrages, de dizaines de kilomètres de digues sur ce dernier monument naturel européen. Aménageurs, marchands de béton, élus de toutes tendances se sont frotté les mains : vingt années de grands chantiers s'annonçaient... qui n'ont jamais commencé, en tous les cas, pas comme envisagé au départ. Suite à la mobilisation de Loire Vivante, et c'est ce que nous vous racontons dans ce document, rien ne s'est passé comme prévu. Au lieu du grand barrage du Veurdre, on a effacé les barrages de Saint-Étienne-du-Vigan et construit le Conservatoire National du Saumon Sauvage (CNSS), dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature lancé le 1er janvier 1994. Au lieu du barrage de Serre de la Fare, c'est un programme d'aménagements pilotes qui a permis à Brives-Charensac de gérer le risque naturel d'inondations tout en réconciliant la ville avec son fleuve. Et l'EPALA, devenue EP Loire, coopère aujourd'hui avec le WWF et les ONG pour restaurer le fleuve, mettre en place les politiques innovantes de gestion du risque naturel d'inondations qu'exige l'Europe. Comme quoi, même dans les situations désespérées, il faut toujours garder espoir, ne jamais baisser pavillon. Qui aurait parié, en 1986, sur la victoire de Loire Vivante ?

Aujourd'hui, il est temps de célébrer, avec tous nos partenaires, tous ceux sans lesquels la victoire de Loire Vivante aurait été impossible (associations, syndicats, partis politiques, pêcheurs professionnels et récréationnels, services de l'État, entreprises et tant d'autres), ce fleuve magnifique qui coule, encore libre, source de beauté, d'inspiration, d'énergie. Et il est temps de poursuivre le combat pour les fleuves vivants, en France et ailleurs.

Vive la Loire sauvage !

Isabelle Autissier
Présidente du WWF-France

Serge Orru
Directeur Général du WWF-France

UN ESPOIR DE SAUVETAGE

« Peu d'animaux symbolisent le cœur et l'âme d'une région : les tigres en Inde, les lions et les éléphants en Afrique, les kangourous en Australie. Mais lorsqu'on imagine l'eau qui serpente dans la campagne sauvage en direction de la mer, c'est au saumon que l'on pense. Le saumon est l'esprit des rivières du nord. Il est unique de par sa symbolique et son importance commerciale et nutritionnelle pour les hommes avec lesquels il a survécu jusqu'à ce 21^e siècle. Mais n'est-ce pas là que réside le meilleur espoir pour la survie du saumon ? Sa survie dépend des hommes et des femmes qui en ont besoin. »

Dr Carl Safina | *L'esprit de l'Eau*

Sur le bassin de la Loire, de multiples acteurs ont aujourd'hui uni leurs forces pour enrayer l'extinction du saumon, commencée avec la construction des grands barrages au milieu du 19^e siècle. 100 poissons à peine migraient sur le fleuve en 1990. Il y en a aujourd'hui plus de 500. L'espoir renaît.





ANNÉES 80 : UN FLEUVE EN DANGER

En février 1986, le ministère de l'Environnement, l'EPALA* et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne signaient une charte pour aménager la Loire.

1986 : Paris



Quatre grands barrages étaient prévus : **Serre de la Fare** sur l'amont de la Loire ; **Naussac 2** sur le Haut-Allier ; le **Veudre** sur l'aval et **Chambonchard** sur le Cher. Leur finalité était de **contrôler** les crues et créer, déjà, des réserves d'eau pour l'**agriculture irriguée** et le **refroidissement des centrales nucléaires**. À l'époque, l'écologie des fleuves était balbutiante. L'aménagement avait été conçu comme ceux du **Rhône** et des autres fleuves d'Europe progressivement transformés en **escaliers de béton**.

1986 : Orléans



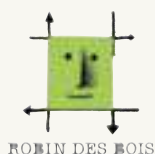
En réponse, une quinzaine de fédérations de pêche du bassin de la Loire, la FRAPNA* Loire, Nature Centre, la SEPNB*, la FRAPEL* créaient, la même année, le collectif **Loire Vivante** et embauchaient une coordinatrice, Christine Jean, grâce au financement du **WWF International**. Leur but : faire comprendre, durant la consultation des publics, la contradiction du programme avec les acquis de l'**écologie des fleuves** et, au final, obtenir l'abandon du programme de barrages au profit d'un nouveau modèle d'**aménagement doux**.

1987 : Le-Puy-en-Velay



Au Puy-en-Velay, Jacques Adam, président des Amis de la Terre du Velay, la Fédération de Protection de la Nature de Haute-Loire et une poignée de militants écologistes lançaient un **Comité SOS Loire Vivante** pour mobiliser la population locale contre le premier des grands barrages prévus, **Serre de la Fare**. Ce barrage-poids de 400 000 tonnes devait noyer 20 km de gorges magnifiques au sud de **Solignac-sur-Loire**, pour écrêter les crues dans la ville de **Brives-Charensac**, marquée par une crue centennale en septembre 1980, stocker de l'eau pour l'agriculture irriguée de l'aval et « développer le tourisme ». SOS Loire Vivante allait rapidement rassembler des centaines de citoyens locaux désireux de protéger leur patrimoine paysager, naturel, culturel, **leur part de fleuve sauvage**.

1989 : Solignac-sur-Loire



Dès la signature de la déclaration d'utilité publique le 11 février 1989, des activistes de SOS Loire Vivante et de diverses ONG, avec le soutien décisif de l'association **Robin des Bois**, bloquent le début du chantier. Le WWF International envoie un « Campaign officer », Roberto Epple, pour appuyer la résistance. Aux municipales de mars 1989, la liste des Verts, regroupant les citoyens opposés aux barrages, obtient 22% des suffrages, meilleur score écologiste national.



Effondrement du pont de Coubron, amont de Brives-Charensac, crue de la Loire 1980



Conférence de presse "La remontée du Saumon", août 1990 : Bernard Rousseau, Christine Jean, Jean-François Arnould, Jean Untermaier, Roberto Epple.

UN RAPPORT DE FORCE TRÈS INÉGAL



patagonia®

De l'autre, une poignée de scientifiques autour de Monique Coulet, présidente de la **FRAPNA région** et chercheur au CNRS, défendaient le concept de **dynamique fluviale** et la **liberté pour les fleuves** avec le soutien des ONG regroupées dans le collectif **Loire Vivante**, appuyées par de rares élus, entreprises et fonctionnaires visionnaires. Entre les deux : une population sous-informée, mais souverainement attachée à la Loire, à ce **repère essentiel de la culture française**, de l'épopée nationale.

LE SOUTIEN DU WWF INTERNATIONAL

Grâce aux travaux de son **Institut des plaines alluviales** basé à **Rastatt**, le **WWF Allemagne** a fourni les expertises scientifiques sur les lacunes du programme d'aménagement et l'intérêt de préserver les **plaines alluviales, sources de vie**. Édith Wenger, avec une équipe de chercheurs, a lancé des études sur l'amont de la confluence Loire-Allier, vers **Nevers**,

menacée par le projet du Veurdre, et démontré la biodiversité remarquable d'un secteur à la **dynamique fluviale encore active**, une **exception en Europe**.

Le **WWF-France** a également permis l'indispensable médiatisation du conflit. La **visite du Prince Philip d'Angleterre**, alors président du WWF International, au **Bec d'Allier** en octobre 1988, avec son vibrant «**Vive la Loire sauvage !**» a eu une portée considérable. Les **WWF Allemagne, Suisse et Pays-Bas** ont apporté des appuis financiers, stratégiques et humains décisifs aux actions de Loire Vivante, qui a occupé **cinq années durant le site de Serre de la Fare**.

Le réseau WWF a dans le même temps agi, au plan international, pour faire progresser le nouveau paradigme de **gestion durable** des fleuves. Sa culture du consensus, d'inspiration anglo-saxonne a orienté Loire Vivante vers la **recherche de solutions concrètes**, élaborées avec des acteurs très divers : naturalistes, paysans, chefs d'entreprises, pêcheurs, ingénieurs, fonctionnaires, chercheurs, syndicalistes, élus, riverains, étudiants, chômeurs, retraités. Une belle implication des parties prenantes !

© ALLAN WARREN | WIKIMEDIA COMMONS



La montgolfière de Loire Vivante sur le site d'Arlempdes, haute vallée de la Loire



Le Puy-en-Velay, rassemblement européen, 1er mai 1989. 14 000 personnes défilent pour une Loire vivante.

© SOS LOIRE VIVANTE

LES DÉGÂTS DES GRANDS BARRAGES



« Les cours d'eau, les bassins versants et les écosystèmes aquatiques sont les moteurs biologiques de la planète. Ils sont sources de vie et constituent la base de subsistance des communautés locales. Les barrages transforment les paysages et peuvent avoir des effets irréversibles. Comprendre, protéger et rétablir les écosystèmes d'un bassin hydrologique est essentiel pour promouvoir un développement humain équitable et le bien-être de toutes les espèces. »

*Barrages et Développement :
un nouveau cadre pour la prise de décisions.*
Commission mondiale des barrages | 2000

Le grand barrage EDF de Grangent sur la Loire amont vers Saint-Étienne : mis en eau en 1957, haut de 55 mètres, il a noyé 20 km des gorges de la Loire. Il produit annuellement 100 GWh d'électricité, soit la consommation d'une ville de 60 000 habitants. Il s'est progressivement rempli de 5 millions de tonnes de sédiments, dont une bonne partie hautement toxique. Il constitue une barrière infranchissable pour les poissons migrateurs. L'amélioration de sa gestion, sa vidange, une modification de sa structure pour le rendre plus transparent constituent des défis urgents pour la Loire amont.



1994 : LE PLAN LOIRE

GRANDEUR NATURE

Un exemple du tournant symbolique pour les fleuves.

© MARTIN ARNOULD



Déplacement de l'usine Sabarot, construite dans le lit de la Loire - 1996

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

© MARTIN ARNOULD



Le seuil de prise d'eau de Naussac 2, sur l'Allier en Lozère.

Après 9 années de conflit entre deux visions du monde, **Michel Barnier**, ministre de l'Environnement, annonçait, le 4 janvier 1994, l'abandon du programme de barrages. **Serre de la Fare** a été remplacé par des aménagements alternatifs à **Brives-Charensac**. En **déplaçant trois usines** construites dans le lit du fleuve, approfondi par endroits, les travaux ont permis d'assurer un **bon niveau de protection** tout en recréant le lien entre la ville et le fleuve. **Chambonchard** a été abandonné en 1999, le projet du **Veurdre** stoppé, conditionné à une série de mesures prioritaires de **réduction de la vulnérabilité** en Loire moyenne. Seul le petit barrage de **Naussac 2** a été construit sur l'Allier amont, pour permettre un remplissage plus régulier du grand réservoir de **Naussac** (1000 hectares), édifié en 1979, pour le développement de l'irrigation (maïs) et le refroidissement des centrales nucléaires de l'aval.

La mobilisation des ONG : **WWF, FNE, Les Amis de la Terre, Robin des Bois, fédérations de pêche, Greenpeace**, des dizaines de milliers de sympathisants, citoyens de toutes origines n'a pas seulement permis d'empêcher un bétonnage à contre-temps. Elle a renforcé l'émergence planétaire d'une vision renouvelée de l'aménagement des fleuves, parallèlement aux luttes similaires aux **États-Unis (Dos Rios)**, en **Autriche (Hainburg)**, en **Inde (Sardar Sarovar)**, au **Brésil (Belo Monte)** conduisant à repenser le rôle des grands barrages, à tort perçus comme des « **icônes du développement** ».

60 MILLIONS

ESTIMATION DU NOMBRE
DE PERSONNES DÉPLACÉES
DANS LE MONDE SUITE À LA
CONSTRUCTION DE GRANDS
BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES

Avec le **Plan Loire Grandeur Nature**, c'est le mouvement international de réconciliation avec les fleuves qui est arrivé en France. Un nouveau modèle de « **gestion intégrée des bassins versants** » (*Integrated River Basin Management, IRBM*), respectueux de la biodiversité, des **services écologiques** rendus par les fleuves, de la **participation des parties prenantes** a enfin émergé. L'EPALA, transformé en **EP Loire** (Établissement Public Loire) en 2003, est ainsi devenu un acteur majeur de la restauration du fleuve : une profonde transformation !

Les divers plans aujourd'hui en cours sur **le Rhône, la Seine, la Meuse** sont liés pour partie à cette histoire féconde.



Manifestations contre Sardar Sarovar sur la rivière Narmada, en Inde, années 1990. Le barrage a finalement été édifié. Selon Thayer Scudder, un des meilleurs spécialistes mondiaux des grands barrages : « 70% d'entre eux n'auraient pas dû être construits. »



Nouvelles manifestations contre le projet Belo Monte au Brésil en 2010. Il faut rester vigilants. L'industrie des grands barrages ne veut pas laisser de répit aux fleuves et aux populations riveraines, alors que d'autres solutions existent aujourd'hui.

© INTERNATIONAL RIVERS - FLICKR COMMONS

L'EXEMPLE DE BRIVES-CHARENSAC

La ville de Brives-Charensac, sur le cours amont de la Loire, a été très meurtrie par la crue de septembre 1980. Entre 1994 et 1997, une série de travaux ont été effectués sous la maîtrise d'ouvrages du ministère de l'Écologie et de la DDE de la Haute-Loire. Le creusement du lit, avec l'enlèvement de 500 000 m³ de matériaux ; le déplacement de trois usines installées dans le lit du fleuve et relocalisées sans pertes d'emplois ; la construction d'une passerelle piétonne sur le pont de Gallard ; l'édification de 3 seuils mobiles pour permettre un « effet miroir » du fleuve dans la traversée de la ville ; la mise en place de cheminements et de cales pour permettre à la population de se réappropriier les berges du fleuve ont profondément transformé l'image et la vie de la cité. Aujourd'hui, après le passage de trois crues (1996, 2003 et 2008) qui ont montré la validité des choix retenus, Brives-Charensac peut s'enorgueillir d'être la première petite ville du bassin à s'être réconciliée avec la Loire, apprenant à « vivre avec les crues ».



VIVRE AVEC LES CRUES : LA LOIRE PILOTE

Le Plan Loire Grandeur Nature a placé au cœur de sa stratégie la question de la culture du risque naturel d'inondations.

© MARTIN ARNOULD



Les berges de la Loire à Brives-Charensac ont été rendues au public. Paris Plages avant l'heure !

© MARTIN ARNOULD



Vue du fleuve élargi et du seuil de la Chartreuse, à l'aval de Brives-Charensac.

Il faut en effet passer d'une vision de contrôle, avec digues et barrages, créant une illusion de sécurité, à une **vision nouvelle de «gestion du risque»**. Celle-ci suppose de mieux reconnaître et apprécier le risque, de l'intégrer dans les documents d'urbanisme en insistant sur l'arrêt des constructions en zones inondables. Il est aussi nécessaire, parmi d'autres actions, d'améliorer l'annonce et l'alerte en cas de crues, d'éventuellement délocaliser les installations les plus exposées et de faire en sorte que les installations soumises à un risque temporaire subissent le moins de dégâts possible lors du passage d'une crue. Cette approche est basée sur le **concept innovant de «réduction de la vulnérabilité»**, mis au point à la fin des années 90 par une équipe réunissant des chercheurs de différentes disciplines au sein de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

En Loire moyenne, une crue similaire aux grandes crues du 19^e siècle (1846, 1856, 1866) menacerait 240 communes, 13 600 entreprises, 87 000 hectares de terres agricoles, 300 000 personnes et pourrait faire jusqu'à **6 milliards d'euros de dégâts**.

Bonne nouvelle : cette nouvelle culture permet de **concilier protection des biens et des personnes** avec la **restauration des écosystèmes**, avec les fonctionnalités des bassins versants et des plaines alluviales, espaces naturels d'expansion des inondations. Elle exige une **participation active des riverains à la gestion du risque**. La **Directive Inondations de l'Europe de 2007**, transposée en 2011 dans notre pays, renforce cette approche nouvelle.

6 MILLIARDS

ESTIMATION EN EUROS DU
COÛT DES DÉGÂTS D'UNE CRUE
CENTENNALE DE LA LOIRE

Il faut cependant rester très vigilants. Malgré l'opposition du WWF et de diverses ONG, **beaucoup de communes négligent encore les risques**.

Ainsi, malgré quatre recours au tribunal administratif de Lyon, le chantier du Complexe d'Animation des Bords de Loire (CABL) pouvant accueillir 2500 personnes, a commencé au printemps 2011, sur la commune d'**Andrézieux-Bouthéon** dans le département de la Loire. Situé dans la plaine alluviale du fleuve, il témoigne encore des carences de la culture du risque naturel d'inondations sur le bassin de la Loire.

© LES AMIS DU BORD DE LOIRE



Schéma de l'implantation de la salle de spectacles d'Andrézieux dans le lit de la Loire. Celle-ci coule à 200 mètres du complexe, et la définition des zones remonte aux années 1990, avec à l'époque encore une certaine imprécision. Lors de la crue trentennale de 2008, la Loire est arrivée au pied du site envisagé. Que se passera-t-il en cas de crue centennale ? Ce projet est en contradiction totale avec la Directive Inondations de l'Europe de 2007.

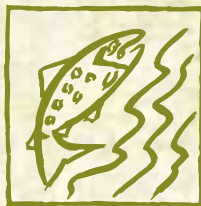
«Nous voulons être fiers de la Loire, fiers d'une Loire belle, libre, naturelle, et fiers d'une Loire vivante active, entreprenante.»

Michel Barnier, ministre de l'Environnement,
La Loire, fierté de la France, 4 janvier 1994

«Depuis Rio en 1992, le développement durable est presque devenu un slogan. Le Plan Loire Grandeur Nature démontre qu'il peut s'agir d'une réalité très tangible quiconcerne directement les populations.»

Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement,
Commission Loire de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Vichy, 27 Octobre 2000

SAUVONS



LE SAUMON



- Barrages infranchissables
- Barrages effacés
(Blois, Maisons-Rouges, Saint-Étienne-du-Vigan)
- Barrage en voie de remplacement (Poutès)
- Barrages franchissables ou pénalisants
- Projets de barrages abandonnés
(Chambonchard, le Veurdre, Serre de la Fare, Naussac 2, ce dernier abandonné dans sa conception initiale)
- Seuils de centrales nucléaires avec dispositif de franchissement efficace
- Cours d'eau prioritaire pour la restauration du saumon
- Travaux prioritaires de réduction de la vulnérabilité en Loire moyenne
- Bassin prioritaire pour l'anguille
- Zone inaccessible pour migrateurs
- Périmètre MAB (Man and Biosphere) pressenti
- Projet de Parc naturel régional des gorges du Haut-Allier Margeride
- Création aire marine protégée (estuaire de la Loire)
- Réserve naturelle nationale (estuaire de la Loire)
- Conservatoire National du Saumon Sauvage
- Site d'éoliennes
- Site de Serre de la Fare
- Mont Gerbier de Jonc (source de la Loire)

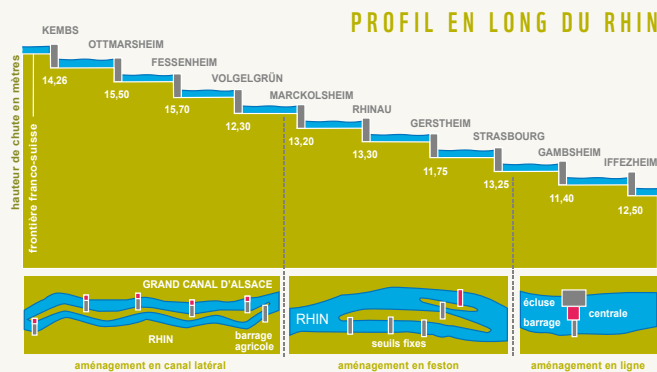


1 : © Gilbert Cochet | 2 : © Rita Scaglia | 3 : Loutre (*Lutra lutra*) © Christian Bouchardy | 4 : © Sébastien Benistan | 5 : © Philippe cendré (*Ardea cinerea*) © Julien Poncet | 9 : Pique-prune (*Osmoderma eremita*) © D.Telnov, The Entomological Society of Latvia, Riga |

LA COMMUNAUTÉ LIGÉRIENNE EN ACTION

Restaurer ensemble la biodiversité du fleuve Loire, comme l'exige l'Europe.

La Loire a échappé au sort du **Rhône**, du **Rhin**, du **Danube**. Ces géants ont perdu, au fil de décennies d'aménagements lourds une grande part de leurs richesses naturelles et de leur beauté. L'interruption de leur **continuité écologique**, la réduction de leur **espace de liberté** ont conduit à un **appauvrissement dramatique de leur biodiversité** et un **affaiblissement de leurs services écologiques**. Ces coûts, trop élevés en contrepartie des bénéfices liés à la navigation, la production d'énergie, le stockage de la ressource en eau ou encore le « contrôle » des crues, ont conduit l'Europe à lancer en 2000 la **Directive Cadre sur l'Eau** (DCE), outil contraignant de restauration des écosystèmes aquatiques.



La Loire, **fleuve encore libre**, dont le régime oscille entre étiages sévères et crues impressionnantes, est donc **l'ultime témoin**, dans toute l'Europe de l'Ouest, de ces colosses disparus. C'est pourtant aussi un **fleuve très anciennement aménagé**, avec ses centaines de kilomètres de digues, ses châteaux, ses ponts, avec près de 10 000 petits barrages, 4 centrales nucléaires et 38 grands barrages sur son bassin. Un secteur comme la **Loire amont**, entre Roanne et l'amont du barrage de Grangent est en **très mauvais état écologique**. Pour protéger et **restaurer son capital nature**, en plus des actions prioritaires pour **gérer les risques naturels d'inondations**, les acteurs du **Plan Loire** ont lancé toute une série d'actions pilotes :

Sauver le saumon et les poissons migrateurs

Les poissons migrateurs sont un des plus beaux emblèmes de la biodiversité du fleuve. Si l'esturgeon a disparu dans les années 50, les anguilles, aloses, truites de mer, et surtout le **saumon atlantique** sont toujours là. **Un miracle** ! Le saumon, qui revient frayer dans le Haut-Allier, à 900 km de l'estuaire, est unique en Europe de par la longueur de sa migration. Il ne reste que quelques centaines d'adultes sur les 100 000 poissons du 18^e siècle. Pour le sauver, le Plan Loire a fait enlever plusieurs barrages : **Saint-Étienne-du-Vigan**, **Blois** et **Maisons-Rouges** et équipé beaucoup d'autres en dispositifs de franchissement. Celui de **Poutès**, responsable de la quasi-extinction de la dernière population, va être remplacé dans le cadre de la « **Convention pour une hydroélectricité durable** », signée par l'État, les hydroélectriciens, l'Onema, les élus et les ONG le 23 juin 2010. **Le Conservatoire National du Saumon Sauvage** (CNSS), ouvert en 2001, aide au repeuplement à partir de géniteurs sauvages. Tous les acteurs sont mobilisés : DREAL* de bassin, ONEMA*, LOGRAMI*, Établissement Public Loire, ONG naturalistes et de pêche.



Le Conservatoire National du Saumon Sauvage (CNSS), Chanteuges, Haut-Allier.



Nourrissage des jeunes saumons au CNSS.

Le programme Loire Nature, une dynamique féconde au service de la biodiversité ligérienne



Autre succès : en 1993, la fédération des Conservatoires d'espaces naturels (**Espaces Naturels de France**), la **Ligue pour la Protection des Oiseaux** (LPO) et le **WWF** ont lancé un **programme LIFE*** de préservation des habitats les plus emblématiques du bassin de la Loire. Plus de 4500 hectares de milieux particulièrement riches et répartis sur l'ensemble du bassin ont été acquis ou conventionnés, puis restaurés et gérés durablement. Des coopérations avec le monde agricole ont notamment été initiées, pour restaurer prairies et forêts alluviales, protéger des champs de captage d'eau potable en passant à l'**agriculture biologique**. Des animations auprès des riverains et des séjours écotouristiques ont aussi été mis en place. Cette série d'actions au service de **l'espace de liberté de la Loire** se poursuit encore au sein du **Plan Loire Grandeur Nature, phase 3 (2007-2013)**.



Écopôle du Forez, Chambéon, dans le département de la Loire, créé et géré par la FRAPNA Loire



Eoliennes à Ally, Haute-Loire. Les 26 machines génèrent annuellement 78 GWh, près de deux fois la production du barrage de Poutès sur l'Allier.

Créer une Réserve de Biosphère MAB (*Man and Biosphere*) sur les sources de la Loire et de l'Allier

© CHRISTIAN FISCHER



Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

© LUKASZ LUKASIK



Martin pêcheur (*Alcedo atthis*)

Sur l'amont du fleuve, le WWF a initié en 2002 avec l'**Unesco** et **SOS Loire Vivante** le processus de création d'une **Réserve de biosphère des sources de la Loire et de l'Allier**, qui épaulera le projet de création du **Parc naturel régional des gorges du Haut-Allier Margeride** porté par les collectivités locales. Les deux grandes vallées quasiment intactes sont des **trésors vivants**. Dans la haute vallée de la Loire, les 400 hectares du projet de barrage de Serre de la Fare, propriété de l'EP Loire, hébergeant la loutre, le sonneur à ventre jaune, une rare population d'ombres communs pourraient devenir une **Réserve naturelle régionale** dès 2012. SOS Loire Vivante y a créé, en 1994 avec la fédération de pêche de Haute-Loire, la **Maison de la nature et de la pêche de Bonnefont**.

Dans les **gorges du Haut-Allier**, bientôt libres de toute entrave avec le remplacement de Poutès, les derniers saumons sauvages de longue migration d'Europe, et d'autres migrateurs (aloses, lamproies, anguilles) pourront **circuler et grandir librement**.

Deux **grandes vallées sauvages**, reconnues pour leur exceptionnelle biodiversité, inscrites comme **réserve de biosphère** par l'**Unesco** : une **source de fierté pour la France et les Européens** !

PROTÉGER POUR DÉVELOPPER

Les richesses des hautes vallées de la Loire et de l'Allier sont exceptionnelles en termes de biodiversité, de qualité des paysages, de la qualité du lien entre les activités humaines et les ressources naturelles. L'agriculture paysanne notamment, qui façonne ce territoire depuis des siècles, reflète l'équilibre entre l'homme et son milieu. Les projets de création d'un Parc naturel régional des gorges du Haut-Allier Margeride et d'une réserve de biosphère MAB Unesco peuvent être des outils de préservation au service du développement durable de ce territoire remarquable, **en déficit d'image chronique.**



Un site Ramsar sur le Bec d'Allier



Le WWF est présent sur le Bec d'Allier, confluence de la Loire et de l'Allier vers la ville de **Nevers**, depuis 1986. Il y a acquis plusieurs dizaines d'hectares de terrain d'une grande valeur écologique en lien avec le **conseil général de la Nièvre** et initié, en 2007, la création d'un **corridor écologique** pilote, aujourd'hui soutenu par le monde agricole, les institutions, les ONG locales, dont **MELA** (Maison de l'Environnement entre Loire et Allier) qui crée un **pôle de biodiversité pilote** sur ce territoire. À terme, le site et une partie de son bassin versant sont appelés à devenir un **site Ramsar**, du nom de la convention internationale pour la protection des zones humides **signée en 1971 en Iran**.



© JEAN-CHRISTOPHE POUPET - WWF FRANCE

Site du Bec d'Allier en aval de Nevers

Une Réserve naturelle nationale dans l'estuaire, une aire marine protégée plus au large



Depuis le milieu du 19^e siècle, l'estuaire de la Loire a été très artificialisé. Ses vasières et prairies humides ont été comblées, ses berges reprofilées, ses îles enlevées pour favoriser le transport maritime jusqu'à **Nantes**, « **port de mer** ».

Le **port autonome de Nantes Saint-Nazaire** voulait s'étendre sur **Donges-Est** en sacrifiant les ultimes vasières, précieuses zones de reproduction et de grossissement pour de nombreux poissons marins. La mobilisation de **Loire Vivante** soutenue par le **WWF**, la **LPO** et **Bretagne vivante**, entre 1994 et 2008, a conduit à l'abandon du projet.

Une **Réserve naturelle nationale** devrait être créée sur 1500 hectares d'ici 2012. Elle pourrait être prolongée par une **aire marine protégée** vers le large. Un jour, tout le fleuve, des sources à l'estuaire, pourrait devenir un **grand parc naturel fluvial**, comme l'a déjà fait **l'Italie sur le Pô** et le **Tessin**.



Phragmite des joncs (*Acrocephalus scirpaceus*)



Une vasière, milieu fondamental pour les échanges entre l'eau douce et l'eau de mer



Pêche civelière (Les populations de civelles ont dramatiquement diminué. Le règlement européen de 2007 limite très fortement l'effort de pêche et demande la restauration des milieux)

© MATTHIAS BARBY

© COYAU

© LAMIOT

LA LOIRE SAUVAGE UNE VALEUR QUI S'EXPORTE

Le combat pour la Loire sauvage a généré une vision nouvelle du lien entre l'homme et les fleuves.

En transformant les regards, **Loire Vivante** a libéré une énergie neuve pour réinventer une relation aux fleuves qui ne se limite plus à l'extraction de leurs richesses naturelles. Ainsi, l'**Unesco** a inscrit, en 1999,

260 km de la Loire moyenne au **Patrimoine Mondial**, entre Chalonnes et Sully-sur-Loire, au titre des **paysages culturels**.



L'Etablissement Public Loire a largement contribué à la reconnaissance par l'Union Européenne des spécificités du bassin de la Loire et ses affluents, dans le cadre d'un programme opérationnel dédié pour 2007-2013. Il est allé plusieurs fois aller présenter l'expérience Loire au forum du Yangtze en Chine à l'invitation des autorités chinoises et du WWF.



© YVES MONTILLET



Autre exemple : l'association internationale **Slow Food** a choisi en 2008 comme **sentinelles du goût** les **pêcheurs professionnels de la Loire moyenne** qui préservent des savoirs séculaires et coopèrent avec les restaurateurs locaux, pour valoriser la gastronomie ligérienne. L'effacement du barrage de **Maisons-Rouges** en 1998 a permis le retour de plus de **12 000 aloses** et **100 000 lamproies** sur le bassin de la Vienne et l'installation d'un nouveau pêcheur professionnel fournissant des poissons à **très faible empreinte écologique**, revenant naturellement dans le fleuve restauré.



Anguille européenne (*Anguilla anguilla*)



Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)



Grande alose (*Alosa alosa*)

© ROBERT PORTAL



Démolition du barrage de St-Étienne-du-Vigan sur le Haut-Allier, 1998.



Enlèvement du barrage de Maisons-Rouges, confluence Vienne-Creuse, 1998

© PHILIPPE BONEAU / ROBERTO EPPLE

L'EFFACEMENT DES BARRAGES, UNE OPTION

10 ans de campagne, avec le soutien actif de la fondation *Nature & Découvertes* et de l'entreprise *Patagonia*, auront été nécessaires pour obtenir l'effacement et le remplacement du barrage EDF de Poutès-Monistrol sur le Haut-Allier : pas question en effet dans un contexte de changement climatique de perdre le moindre kilowatt-heure renouvelable. ONG, entreprises, fondations, scientifiques, pêcheurs et quelques élus se sont mobilisés sans discontinuer pour que la concession de ce barrage, qui se terminait en 2007, ne soit pas renouvelée. L'ouvrage de 18 mètres de hauteur sera remplacé par un barrage de 4 mètres avec un clapet entièrement amovible pour le transfert des sédiments, pratiquement transparent pour les poissons migrateurs. En France comme ailleurs, l'effacement des grands barrages obsolètes devient une option.

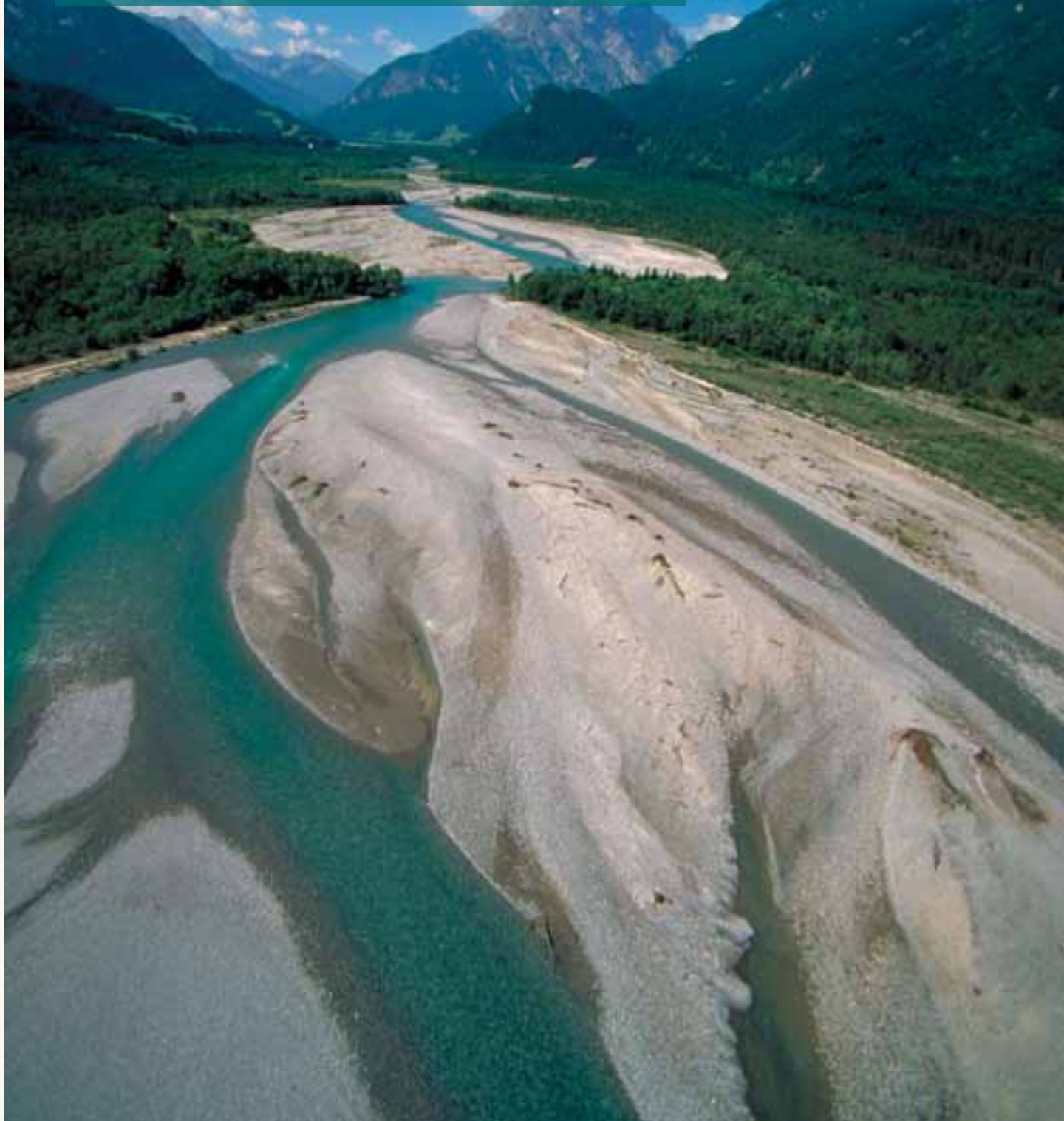
Aux États-Unis, plusieurs grands ouvrages vont être enlevés sur les rivières Klamath, Elwha et Penobscot. Deux autres grands barrages, la Roche-qui-boit et Vezins, vont être effacés sur la Sélune en Normandie.



LA LOIRE, RÉFÉRENCE ALPINE

10% à peine des rivières alpines sont intactes, mais les menaces subsistent, comme sur le **Tagliamento**, dernier fleuve alpin intact, menacé par plusieurs ouvrages hydrauliques. Plusieurs échanges ont été organisés entre élus et techniciens de la Loire et de la région du Frioul en Italie, pour montrer que la gestion du risque naturel d'inondations à travers la **réduction de la vulnérabilité**, peut se faire sans barrages.

Des centaines de nouveaux barrages hydroélectriques sont encore programmés en Autriche et en Suisse : l'expérience acquise sur la Loire intéresse donc le Réseau Alpin du WWF (Suisse, Italie, Autriche, Allemagne et France, programme EALP, *European Alpine Programme*), qui travaille à la protection des «derniers joyaux», des **dernières rivières sauvages**, et la restauration de la continuité écologique des rivières alpines.



DES FLEUVES ENCORE SOUS PRESSION

La plupart des grands fleuves
du monde sont en mauvais état
écologique.

Un siècle d'aménagements lourds a **bouleversé leur régime et leur géographie** presque partout sur la

planète. Une étude du WWF de 2003 a montré que sur 220 grands fleuves de plus de 1000 km, **seuls 21 se jettent aujourd'hui à la mer sans barrages**.

Pourtant, le rythme de construction des barrages, enfin ralenti suite au rapport de la **Commission mondiale sur les barrages** de 2000, soulignant leurs graves impacts négatifs, a repris et des **centaines de grands ouvrages** sont programmés sur les derniers « géants ». Les fleuves sont en **état d'alerte**.

Il est urgent de reconnaître la valeur des **services écologiques** que nous rendent ces écosystèmes : production de nourriture, espaces naturels de rétention des crues, d'épuration et de stockage de l'eau, réservoirs de biodiversité, espaces indispensables de délasserment et de beauté, d'autant que, nous le savons aujourd'hui, **il y a des alternatives aux grands barrages !**



dam right WWF'S
DAMS INITIATIVE

© SUTHER KRITSANAVARIN | WWF INTERNATIONAL



Poisson-chat géant du Mékong, en voie de disparition - River of Giants | WWF 2010

© INTERNATIONAL RIVERS | FLICKR COMMONS



Dégâts liés au barrage EDF de Petit-Saut, Guyane

© PETER WOODARD



Paroo River à sec - Bassin Murray-Darling, Australie

© HIGH COUNTRY NEWS | COLUMBIA RIVER MARITIME MUSEUM



Saumon Chinook de 42 kg pris en 1926 dans la Columbia.
Le barrage de Grand Coulee a mis fin à la migration.

LE COMBAT POUR LES FLEUVES VIVANTS SE POURSUIT

Rizzanese en Corse, Belo Monte au Brésil, Ousse sur l'Adour, les menaces sont réelles.

L'histoire du sauvetage de la Loire sauvage est belle. Elle montre que l'énergie, la compétence, la détermination, la solidarité, saupoudrées d'un peu de chance et de foi dans l'avenir, peuvent **déplacer des montagnes**.

Cette histoire n'est pas finie. Le chemin de la restauration du fleuve, avec **le problème grandissant de l'adaptation aux changements climatiques**, qui implique la nécessaire réduction de nos usages de l'eau, **en particulier pour l'irrigation du maïs**, sera encore long. Mais cette histoire nous inspire pour les combats à livrer ailleurs ; Sur le bassin de l'**Amazone**, au **Brésil**, trésor fluvial et forestier mondial, le chantier du barrage de **Belo Monte**, projet abandonné en 1989 et relancé en 2007, qui noierait 500 km² de forêts tropicales intactes et déplacerait 12 000 Indiens, pourrait commencer, précédant 100 autres barrages sur le bassin ! Un désastre écologique annoncé. Plusieurs grands barrages sont également programmés sur les rivières de **Patagonie** au **Chili**... En **Corse**, sur le **Rizzanese**, EDF construit un grand barrage à contre-temps des évolutions en cours. Quatre autres ouvrages sont prévus. Dans le **Sud-Ouest**, sur l'**Adour**, 16 nouveaux barrages sont programmés pour l'irrigation du maïs par l'**Institution Adour**, qui a construit récemment le barrage d'**Eslourenties** sur le **Gabas**, dans les **Pyrénées Atlantiques**. Une cinquantaine d'ouvrages importants pour l'irrigation agricole ont déjà été construits dans le **bassin Adour-Garonne** ces trente dernières années : cela suffit.

Il est aussi indispensable de se mobiliser pour reconquérir la qualité des eaux du **Doubs**, de la **Loue**, dégradées par des pollutions d'origine agricole. Sur la **Loire** encore, l'épineuse question de la vidange du « **barrage poubelle** » de **Grangent** et de la restauration écologique de la Loire amont est à l'agenda des acteurs. Toujours sur la **Loire amont**, les ONG du **Collectif Loire Amont Vivante** se mobilisent contre la reconstruction du **barrage des Plats**, sur la **Semène**, une des plus belles rivières du département de la Loire.

Il est urgent de sauver les derniers joyaux et de renforcer la conscience collective. Pour aller plus loin, le WWF et ses partenaires ont créé en 2010 le **Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages** (www.rivieres-sauvages.fr).

CONTINUONS À NOUS MOBILISER !

© JENNY BACA



"La Patagonie sans barrages !"

© VES MONTILET



Pelleteuse dans le Rizzanese...



© MARTIN ARNOULD



Manifestation contre le barrage sur l'estuaire de la Nagara, Japon 1992. Le barrage finalement construit a été un désastre écologique.



200 hectares de la vallée du Gabas, rivière du Piémont pyrénéen, hébergeant la loutre, l'écrevisse à pieds blancs, bordée par une ripisylve remarquable, ont été engloutis en 2005 par l'Institution Adour pour irriguer 3 000 hectares supplémentaires de maïs.

© PIERRE COUDOUY | COUDOUY.COM

STOPPER LES DÉGÂTS DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE IRRIGUÉE 🐼

L'agriculture industrielle irriguée, principalement pour le maïs, une plante tropicale, a entraîné la construction de dizaines de grands barrages et retenues diverses sur les cours d'eau de notre pays. Ce modèle agricole pompe l'eau et ne la restitue qu'en petite partie, souvent polluée (pesticides et nitrates) aux milieux naturels, contrairement aux usages domestiques et industriels. Il consomme annuellement près de 4 milliards de mètres cubes. *«L'impact des prélèvements pour l'irrigation est d'autant plus important qu'ils ont lieu pour l'essentiel dans les eaux de surface en période d'étiage, c'est-à-dire au moment où le niveau des cours d'eau est le plus bas»*, selon le ministère de l'Écologie. Créer de nouveaux réservoirs et dégrader plus encore les rivières et la qualité de l'eau est une illusion coûteuse : il faut revoir les pratiques agronomiques, mettre en place d'autres modes d'irrigation, remplacer autant que possible le maïs, par l'herbe dans la nourriture des bovins, etc. Bref, revoir en profondeur le modèle agricole hérité des années soixante.





100% D'ÉNERGIE RENOUVELABLE D'ICI 2050 🐼

Il est nécessaire d'aller vers une économie moins dépendante des énergies fossiles. Mais les grands barrages hydroélectriques ont été trop souvent considérés, en France et ailleurs, comme l'alpha et l'oméga en matière de production d'électricité renouvelable. Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, l'essentiel des sources d'énergie en 2050 pourrait venir principalement d'autres énergies renouvelables, majoritairement le solaire et l'éolien, selon une étude réalisée par Ecofys et OMA* pour le compte du WWF international. Il faudra bien sûr faire des efforts considérables en matière de sobriété et d'efficacité énergétique, avec notamment une demande d'énergie en baisse de 15% par rapport à aujourd'hui. On peut aussi compter sur les améliorations techniques en cours : la capacité éolienne a ainsi crû de 70% et le solaire photovoltaïque de 190% entre les années 2008 et 2009.



* ECOFYS : bureau d'études sur l'énergie, basé à Utrecht, Pays-Bas. OMA : Office for Metropolitan Architecture, bureau d'architecture métropolitaine basé à Rotterdam, Pays-Bas.



Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, ce qui suppose de réduire autant que faire se peut la pollution et le gaspillage, et d'utiliser les ressources naturelles de manière soutenable, dans le but de conserver la diversité biologique mondiale. Le WWF a conduit 12 000 programmes de conservation à travers le monde.

Son programme Rivières Vivantes (*Living Rivers*) vise à réconcilier les activités économiques, agriculture, production d'énergie, urbanisation, loisirs, avec l'écologie des fleuves.

En 2011, le WWF fête ses 50 ans.

1, Carrefour de Longchamp 75016 PARIS. tel : 01 55 25 84 84. www.wwf.fr
Programme Rivières Vivantes : 4 rue Bodin, 69001 Lyon. tel: 04 77 21 58 24

SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante est une association loi 1901 qui regroupe aujourd'hui 3000 adhérents. Basée au Puy-en-Velay, elle poursuit le travail de protection de la Loire sauvage commencé en 1987. Elle s'est particulièrement engagée ces dernières années dans la campagne pour sauver l'estuaire de la Loire menacé par l'extension du port de Nantes-Saint-Nazaire et dans la campagne pour l'effacement du barrage de Poutès sur le Haut-Allier. Elle coopère aujourd'hui avec de nombreuses institutions : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Établissement Public Loire, et bénéficie du soutien de divers mécènes. Elle est activement engagée dans le projet de création d'une Réserve de biosphère sur les sources de la Loire et de l'Allier, ainsi que dans la création d'une Réserve naturelle régionale dans la haute vallée de la Loire. Elle porte depuis 1996 un programme pédagogique « Fleuves d'Images et Rivières de Mots » qui connaît un grand succès. Elle est l'antenne européenne du réseau *European Rivers Network*.

SOS Loire Vivante coordonne aujourd'hui le réseau Loire Vivante.

8, rue Crozatier, 43000 Le-Puy-en-Velay. tel : 04 71 05 57 88. www.sosloirevivante.org

Comité de rédaction : Martin Arnould, Cyrille Deshayes, Pierre Mossant, Christine Sourd, Monique Coulet, Jean-François Arnould, Paul Baron, Édith Wenger, Claude Dumont, Xavier Bouchet, Roberto Epple, Jean-Claude Demaure, Angela Klauschen

Comité scientifique : Gilbert Cochet, Monique Coulet

Concept and Design by © ArthurSteenHorneAdamson 2010

Image de couverture : Xavier Spertini | www.xavierspertini.com

Réalisation : Roland Niccoli, Openscop | www.openscop.fr avec le soutien de Zoomacom | www.zoomacom.org et l'aimable relecture de Caroline Niccoli

© texte 2011 WWF | Tous droits réservés

Document imprimé sur papier Satimat green 100 % recyclé avec encres végétales par l'Imprimerie Forézienne.
Imprimé avec le soutien de Michel Valette, de Sofiva Énergie et du Fonds Humus pour la Biodiversité





Travailler ensemble à protéger la biodiversité en France

100%
RECYCLÉ

500

Le nombre de saumons atlantiques en migration annuelle sur le bassin de la Loire aujourd'hui. Il y en avait 100 000 au 18^e siècle.

48 000

Le nombre de grands barrages dans le monde. Un grand barrage mesure plus de 15 mètres de haut, a une puissance de 12 MW ou stocke 3 millions de mètres cubes d'eau.



1887 JOURS

La durée de l'occupation pacifique du site de Serre de la Fare en Haute-Loire, entre 1989 et 1994, pour marquer la détermination de *Loire Vivante* face au programme d'aménagement.

299 000 000 €

Le montant du Plan Loire Grandeur Nature (phase 3, 2007-2013), dont 30 millions de l'Union Européenne (FEDER), pour gérer le risque naturel d'inondation, restaurer la biodiversité de la Loire et mettre en valeur le patrimoine ligérien.

**Notre raison d'être**

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr